



Groupe de travail Observatoire interne du ministère de l'économie et des finances du 22 février 2017

Pour la première fois un groupe de travail concernant l'observatoire interne s'est réuni le 22 février 2017, sous la présidence de la secrétaire générale du ministère.

L'observatoire interne du ministère existe depuis 20 ans. Il est effectué par l'institut Ipsos, qui fait deux enquêtes téléphonées par an auprès d'un échantillon représentatif de 3.100 agents interrogés à leur domicile. Chaque vague de résultats fait l'objet de deux restitutions par an présentées aux organisations syndicales.

Il permet de connaître le climat social, les conditions de travail, le niveau d'information et d'adhésion des agents aux projets stratégiques du ministère et de leurs directions (DGFIP, DGDDI, INSEE, DGCCRF, DGE, SG).

Pour la CGT, cet observatoire, si il est exploité, peut être intéressant car il est le reflet à un instant T de la situation dans laquelle les agents se trouvent. Par contre aucune restitution n'est effectuée auprès des syndicats des directions à réseaux. La secrétaire générale s'est engagée à organiser un groupe de travail du Comité Technique Ministériel en septembre.

Seule la DGFIP, qui effectue sa propre enquête, présente une restitution aux organisations syndicales nationales et locales.

La proposition de la secrétaire générale de Bercy, lors de ce GT, est de modifier le mode d'enquête pour plusieurs raisons, tout d'abord les agents sont de plus en plus difficiles à joindre à leur domicile et la durée d'un questionnaire (environ 25 mn) paraît trop longue pour les sondés.

Il est envisagé une nouvelle méthode d'enquête par internet, via un questionnaire adressé par mail à l'ensemble des agents sur leur messagerie professionnelle. Ce dispositif pourrait être lancé début juin afin que les résultats soient disponibles à l'été pour les ministres.

A la demande de la CGT l'action sociale devrait être intégrée dans le questionnaire, en effet, il nous semble intéressant de savoir si les agents connaissent les prestations d'action sociale et si ils en bénéficient.

S'agissant de l'usage que l'administration fait de cet observatoire, nous avons une nouvelle fois demandé à ce que ce document, riche d'informations, puisse faire l'objet de groupes de travail ou de réunions thématiques. Par exemple, les conditions de travail lors d'un GT CHSCT-M, l'action sociale lors d'un GT du CNAS.

La fédération des Finances CGT restera vigilante pour que cette enquête prenne en compte les réponses des agents, et que des solutions concrètes soient apportées aux alertes qui émanent des personnels.

Montreuil, le 23 février 2017